

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



Animateur de Loisir Sportif

Mention : JSJO « Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition »

ANNEE 2019/2020

Le CQP ALS JSJO confère à son titulaire des compétences professionnelles dans l'animation des activités physiques de loisirs, et l'encadrement des activités suivantes : **Education par les activités physiques d'opposition ; Jeux de raquettes ; Jeux de ballons, petits et grands terrains.**

Ces activités, à caractère ludique et éducatif, sont utilisées dans le cadre de situations pédagogiques dans un objectif de socialisation, de développement et de maîtrise des habilités motrices en dehors de tout contexte de compétition.

PRE REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

- Avoir plus de **18 ans**
- Etre titulaire du **PSC1** (prévention et secourisme)
- Etre titulaire d'une **attestation de pratique d'activités** physiques de loisirs dans une même famille d'activités et sur une durée minimale de 140h dans les 3 dernières années précédant l'inscription.
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois.

LES MODULES DE FORMATION

Module de Positionnement : individualisation du parcours de formation 5h en janvier

Module 1 : 35h → UC 1

Validation : soutenance d'un compte rendu d'animation

Module 2 : 35h → UC 2

Module 3 : 35h → UC 3

Validation : mise en situation d'animation + entretien (7h) → Certification

INSCRIPTION

AVANT LE 16 OCTOBRE 2019

Test de sélection le 23 Octobre 2019

TARIF DE LA FORMATION

1 650.00 €

(avec possibilité de prise en charge par votre OPCA pour les associations ou CNFPT pour les collectivités)

ORGANISATION & CONTACT :

Dates : du 04 Novembre 2019 au 06 Avril 2020

avec 110 heures en centre de formation et 50 heures minimum en entreprise.

Lieu : au siège de la Ligue de l'Enseignement des Vosges - 15 rue Général de Reffye - EPINAL

Contact : Cédric JACQUEMIN

Portable : 07 76 95 56 65 Mail : loisirs-formation@fol-88.com